

Service Gestion des Volontaires

## **ARRÊTÉ**

Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours,

portant engagement en qualité de  
sapeur-pompier volontaire

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU le code de la sécurité intérieure notamment le Livre VII de la  
partie réglementaire,  
VU la candidature de Mme Mélanie FICHER,  
VU l'avis favorable du comité de centre,  
VU le certificat médical d'aptitude physique et médicale du 25/01/19,  
VU la charte du sapeur-pompier volontaire signée par l'intéressée,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de  
secours du Tarn,

## **ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Mélanie FICHER, née le 12/04/77 à MANTES LA JOLIE, est engagée au corps départemental des sapeurs-pompiers du Tarn, en qualité de sapeur-pompier volontaire au grade de Sapeur 2° classe, affectée au centre de secours de MONTREDON, pour une période de 5 ans, à compter du 01/02/19.

**Article 2** : Ce premier engagement comprend une période probatoire, permettant l'acquisition de la formation initiale, qui ne peut être inférieure à un an ni supérieure à trois ans.

L'engagement pourra être résilié d'office en cas d'insuffisance dans l'aptitude ou la manière de servir de l'intéressé durant l'accomplissement de la période probatoire.

**Article 3** : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

Certifié exécutoire compte tenu de la  
réception en préfecture le :

11 FEV. 2019

et la notification à l'intéressée le :

A Albi, le 08 FEV. 2019



Le président du conseil d'administration  
du SDIS ,

Michel BENOIT

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication. Le Tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>